

Grand site de la Conca d'Oru le challenge de l'éco-mobilité

Le syndicat mixte du Grand site de France va investir 11 millions d'euros dans le cadre d'un vaste plan de déplacement doux. Objectif : repenser l'aménagement du territoire en favorisant la découverte de la microrégion, la gestion des flux et la préservation de l'environnement

C'est une petite révolution qui se prépare sur le Grand site de France « Conca d'Oru, vignoble de Patrimoine - golfe de Saint-Florent ». Du moins une série d'actions qui devrait modifier en profondeur le rapport à la mobilité sur ce territoire emblématique, labellisé en 2017.

Hier, les élus et les équipes techniques du syndicat mixte ont dévoilé, à la mairie de Pogghju d'Oletta, l'un des projets phares des prochaines années : la mise en place d'un vaste plan de déplacement doux, élaboré par un bureau d'études à l'échelle des 5 859 hectares et des six communes du Grand site. En l'absence du président, Louis Pozzo di Borgo, c'est Antoine Vincenti, le maire, qui a

décliné les ambitions du syndicat mixte.

La philosophie de la démarche est simple : faire de la Conca d'Oru un territoire écoresponsable et exemplaire en matière de développement durable et de mobilité. « L'objectif est d'améliorer le cadre de vie et les conditions de découverte du site, en étoffant l'offre de déplacements alternatifs à la voiture traditionnelle pour les visiteurs comme pour les résidents, avance Antoine Orsini, le directeur du syndicat mixte. Cela doit contribuer à la mise en valeur touristique du territoire mais surtout à réduire autant que possible l'empreinte carbone, dans un souci de préservation de l'environnement et de nos paysages. »

« Structurer une offre touristique nouvelle »

Pour ce projet, le syndicat mixte a vu les choses en grand. Au total, pas moins de 11,3 millions d'euros d'investissements sont prévus au cours des cinq prochaines années.

Au programme : mise en place de navettes de transport électriques, aménagements de parcours pédestres, requalification



Le syndicat mixte a dévoilé l'un des projets phares des prochaines années : la mise en place d'un plan de déplacement doux à l'échelle des 5 859 hectares et des six communes du Grand site.

CHRISTIAN BUFFA

des traversées de villages, services de location de vélos et de voitures électriques pour découvrir le Grand site...

« L'idée est de rendre le territoire plus accessible, plus harmonieux et de structurer une offre touristique nouvelle, souligne Barbara Susini, chargée de mission au sein du syndicat mixte. Cela passe par une meilleure gestion des flux,

notamment en haute saison, pour réduire certaines nuisances et faire en sorte que tous les villages du Grand site profitent de la fréquentation touristique. »

La Maison du Grand site ouverte en 2021

À terme, 65 km de pistes cyclables doivent être aménagés,

dont un itinéraire de cyclo-découverte de 14 km à travers le vignoble pour visiter les différents sites patrimoniaux et les producteurs locaux avec une signalétique adaptée et sans avoir recours aux véhicules traditionnels.

À ce titre, une éco-gare doit être installée à Saint-Florent, à proximité de la Maison du Grand site, qui devrait ouvrir ses portes pour

la saison 2021, au cœur du village, sur un parking situé à deux pas de la place centrale.

« Ce plan fait écho aux objectifs de développement durable que l'on s'efforce de promouvoir au sein de la commune, notamment autour du port de plaisance qui a entrepris une démarche écoresponsable depuis plusieurs années, explique Claudy Olmeta, maire de Saint-Florent et président de l'intercommunalité du Nebbiu-Conca d'Oru. Des chantiers, comme la requalification des deux entrées du village, ont déjà été engagés. Il faudra néanmoins être prudents quant à l'impact de certains projets, en particulier les aménagements autour de la Maison du Grand site qui pourraient rogner sur les capacités de stationnement mais surtout générer des pertes de recettes considérables pour la municipalité. »

De ce point de vue, le fil rouge du plan se veut clair : décliner ces actions de façon pertinente en prenant en compte la sensibilité des sites et en veillant à ce que chaque orientation ne porte pas atteinte aux équilibres et à l'environnement - au sens large - du territoire. Un vaste chantier.

JULIAN MATTEI

LE CHIFFRE

65

c'est, en kilomètres, la distance d'itinéraires doux qui doivent être aménagés dans le cadre de ce plan de déplacement.